

Conseil Municipal du 28 juillet 2020 à 20h30

Le quorum est atteint : 13 conseillers présents à l'ouverture de la séance
Secrétaire de séance : Laurie VERBIGUIE
Secrétaire auxiliaire : Anouck REVEILLAC
Absents : Jean-Luc BERNARD, Cédric MAS a donné procuration à Laurie VERBIGUIE

1- Approbation du CR du CM du 23/06/2020

CR adopté à l'unanimité 14 voix sur 14 votants

2-Vote pour la rédaction d'un nouveau bail pour le salon de coiffure

Présentation et explications des modalités et du contenu du nouveau bail par Jacques COLDEFY

État des lieux du salon de coiffure à prévoir dans la semaine

Vote à l'unanimité

3-Vote pour la modification de la période d'exonération du loyer du salon de coiffure

Annulation du titre du loyer du mois de juin 2020 en compensation de l'exonération déjà votée précédemment en raison de la période de confinement lié au COVID-19

Vote à l'unanimité

4-Vote du tarif des tickets de cantine scolaire

Explications par Jacques COLDEFY du tarif actuel des tickets qui est de 3,60 euros/ticket. Dernière augmentation effectuée il y a 1 an. Taux équivalent à celui de la commune d'Assier. Proposition de ne pas augmenter cette année les tarifs.

Vote à l'unanimité

5-Vote pour la modification de postes de 2 agents titulaires et de 2 agents non titulaires

Présentation par Vanessa Bouyssou des fiches de postes avec les horaires et le temps de travail réaménagé de chaque salariée. L'idée étant d'éviter au maximum les coupures dans le temps de travail afin de favoriser des journées continues. Travail mené en collaboration et avec l'approbation des salariées. NB : les augmentations étant de – de 10 %, les contrats ne sont pas présentés aux votes auprès du CAP.

Augmentation du poste d'un agent titulaire (Sylvie) de 17h30 à 19h30/semaine

Vote à l'unanimité

Augmentation du poste d'un agent titulaire (Caroline) de 24h40 à 25h50/semaine

Vote à l'unanimité

Augmentation du poste d'un agent titulaire (Isabelle) de 18h00 à 18h40/semaine

Vote à l'unanimité

Augmentation du poste d'un agent non-titulaire (Morgane) de 23h00 à 25h00/semaine

Vote à l'unanimité

- Explication de l'embauche d'une nouvelle personne (Cécilia) pour remplacer le départ d'Arcadia avec un contrat de 20h40/semaine.
Bruno Soulier s'abstient pour le vote du poste de Cécilia. Adoption avec 13 voix Pour et 1 Abstention

6-Maison COURDES - Vote du diagnostic proposé par le bureau d'étude ARKIDEA et nouvelle orientation du projet

Présentation d'une nouvelle proposition (scénario 3) par Jacques COLDEFY : enlèvement du balcon devant l'agence postale afin de favoriser la visualisation de la mairie.
On s'engage dans la recherche de Financement du nouveau projet

Vote à l'unanimité

7- Vote pour l'extension du réseau assainissement

Présentation du projet par Martial SERREAU
Il s'agit de lancer la révision du zonage pour l'augmentation du réseau assainissement (25 maisons)
Présentation du calendrier prévisionnel et estimatif du coût

Vote à l'unanimité pour le lancement de la phase 1 du projet c'est à dire l'étude de faisabilité (coût de 3000,00 euros)

8- Examen de deux droits de préemption

Présentation par Jacques COLDEFY

Vote à l'unanimité pour la non-préemption de la mairie sur ces deux ventes

9- Informations diverses

- Désignation de 3 membres pour la commission bureau de vote : Dimitri MARTINEZ, Béatrice GRIMAL et Bruno SOULIER
- Désignation des membres du tribunal d'administration : René REVEILLAC et D,FOUILHAC
+ suppléants
- Point Réfection des Voiries fait par Jacques COLDEFY : désignation des différents chemins et/ou routes concernées pour un total de 24 379 € HT (sur le budget annuel d'attribution des compensations)
- Point extincteurs : étude en cours d'un devis
- Décision de l'achat d'un défibrillateur (emplacement du défibrillateur à définir ultérieurement)
- Point sur le marché couvert d'Assier fait par Jean-Paul Méjecaze : 2 réunions ont eu lieu avec pour objectif le vote du financement et de la dissolution du CA. Le marché couvert devrait être repris par la commune d'Assier en fin d'année 2020
- Point sur la Communauté de Commune fait par Jean-Paul Méjecaze : 126 conseillers en exercice. Ré-élection de Monsieur Vincent LABARTHE à la Présidence du Grand-Figeac

- Débat sur la demande de prêt du terrain de Foot de l'association de Foot d'ASSIER suite aux travaux en cours sur leur stade
- Point sur l'organisation de la fête par le comité des Fêtes / contexte COVID-19
- Point sur la problématique du ramassage des conteneurs poubelles sur les hameaux de Bélinac et Viazac
- Distribution des statistiques de fréquentation du site internet de la commune

La séance est levée à 0 h 30